

Informations de base	
<b>2022/2200(INI)</b>	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Rapport 2022 de la Commission concernant la Bosnie-Herzégovine	
<b>Subject</b>	
8.20 Elargissement de l'Union	
<b>Zone géographique</b>	
Bosnie-Herzégovine	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AFET</b> Affaires étrangères	RANGEL Paulo (EPP)	08/11/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive KÖSTER Dietmar (S&D) GROŠELJ Klemen (Renew) STRIK Tineke (Greens/EFA) KANKO Assita (ECR) VILIMSKY Harald (ID) MATIAS Marisa (The Left)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/06/2023	Vote en commission		
03/07/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0229/2023	Résumé
11/07/2023	Débat en plénière		
12/07/2023	Décision du Parlement	T9-0284/2023	Résumé
12/07/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	

Référence de la procédure	2022/2200(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/10921

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE745.251	10/03/2023	
Amendements déposés en commission		PE746.699	11/04/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0229/2023	03/07/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0284/2023	12/07/2023	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2024)299	16/07/2024	

## Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

### Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
STRIK Tineke	Rapporteur(e) fictif/factice	AFET	06/09/2023	Heinrich Böll Stiftung e.V.

## Rapport 2022 de la Commission concernant la Bosnie-Herzégovine

2022/2200(INI) - 12/07/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 530 voix pour, 68 contre et 33 abstentions, une résolution sur le rapport 2022 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine.

### Engagement en faveur de l'adhésion à l'UE

Le Parlement a souligné que le chemin de la Bosnie-Herzégovine vers l'adhésion à l'UE doit être ancré dans des institutions démocratiques fonctionnelles, l'État de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et le crime organisé, le respect des droits fondamentaux et l'égalité et la non-discrimination pour tous les citoyens.

Les députés ont salué la décision du Conseil européen d'accorder le statut de candidat à la Bosnie-Herzégovine dans le contexte d'une nouvelle réalité géopolitique, étant entendu qu'un certain nombre de mesures sont prises pour renforcer la préparation du pays aux négociations d'adhésion.

La résolution a encouragé toutes les autorités politiques à profiter de l'élan pour progresser de manière significative dans la mise en œuvre des 14 priorités clés, conformément aux aspirations de tous les citoyens, en respectant la responsabilité des institutions ainsi que la qualité et la transparence du processus. En outre, les députés soutiennent fermement les aspirations durables de la Bosnie-Herzégovine à l'intégration euro-atlantique et à l'adhésion à l'OTAN. Ils ont également réitéré leur appel à des sanctions ciblées contre les acteurs politiques déstabilisateurs en Bosnie-Herzégovine.

Le Parlement a dénoncé la rhétorique incendiaire récurrente et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité de la Republika Srpska, y compris la célébration de la soi-disant «Journée de la Republika Srpska» qui est inconstitutionnelle et d'autres événements qui provoquent des tensions. Il a également condamné toutes les ingérences étrangères malveillantes, les campagnes de désinformation et les efforts de déstabilisation déployés par les acteurs internationaux et régionaux en Bosnie-et-Herzégovine, notamment la déstabilisation continue des Balkans occidentaux par la Russie.

L'UE est invitée à accroître sa coopération avec ses partenaires des Balkans occidentaux afin de renforcer la résilience démocratique et de contrer les menaces hybrides, notamment en matière de cybersécurité, de protection des infrastructures critiques et de sécurité alimentaire et énergétique.

#### **Démocratie et État de droit**

La résolution invite les acteurs politiques de Bosnie-Herzégovine à soutenir et à mettre en place une structure de coordination opérationnelle pour orienter la réforme de l'administration publique. Elle invite également la Bosnie-Herzégovine à harmoniser les règles d'enregistrement des partis et à garantir la transparence du financement des partis politiques, conformément aux normes internationales et aux recommandations des organismes internationaux compétents.

Les députés ont exprimé leur inquiétude face à l'absence de progrès dans la prévention de la corruption généralisée et aux signes croissants de captation de l'État, d'ingérence politique et d'obstruction, de pression et d'intimidation, et ont appelé à une utilisation transparente de l'aide financière de l'UE.

#### **Droits fondamentaux et réformes socio-économiques**

Les députés ont condamné les attaques et les menaces, les campagnes de diffamation, les insultes, l'intimidation et les poursuites-bâillons contre les journalistes et les travailleurs des médias, y compris de la part des politiciens et des personnalités publiques et d'entreprises privées.

Le Parlement a condamné toutes les formes de discrimination, de ségrégation, de violence et d'incitation à la haine contre les femmes, les minorités, y compris les minorités ethniques, les personnes LGBTIQ+, les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées, et a demandé à la Bosnie-Herzégovine de garantir leur protection et leurs libertés fondamentales. La Bosnie-Herzégovine est invitée à garantir l'égalité des sexes dans tous les aspects de la vie publique et privée et à prendre des mesures concrètes pour promouvoir l'intégration de la communauté LGBTIQ+ et prévenir la violence à son encontre, notamment en ajoutant l'orientation sexuelle et l'identité de genre aux dispositions relatives aux crimes de haine dans les codes pénaux.

En outre, la Bosnie-Herzégovine est invitée à :

- donner la priorité aux mesures visant à lutter contre la pauvreté, les inégalités et la protection sociale, à améliorer la compétitivité et l'environnement des entreprises, ainsi que la cohésion économique et sociale, à stimuler la diversification économique et à aligner la législation dans le domaine de la TVA et des droits d'accises sur celle de l'UE;
- promouvoir les transitions numérique et verte, s'attaquer à l'économie informelle et au chômage et à la pauvreté, en particulier chez les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les habitants des zones rurales, les Roms, les enfants et les personnes âgées;
- adopter un plan ambitieux, crédible et cohérent en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030.

## **Rapport 2022 de la Commission concernant la Bosnie-Herzégovine**

2022/2200(INI) - 03/07/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de Paulo RANGEL (PPE, PT) sur le rapport 2022 de la Commission sur la Bosnie-Herzégovine (BiH).

#### **Engagement en faveur de l'adhésion à l'UE**

Le rapport souligne que le chemin de la Bosnie-Herzégovine vers l'adhésion à l'UE doit être ancré dans des institutions démocratiques fonctionnelles, l'État de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et le crime organisé, le respect des droits fondamentaux et l'égalité et la non-discrimination pour tous les citoyens.

Les députés ont salué la décision du Conseil européen d'accorder le statut de candidat à la Bosnie-Herzégovine dans le contexte d'une nouvelle réalité géopolitique, étant entendu qu'un certain nombre de mesures sont prises pour renforcer la préparation du pays aux négociations d'adhésion. Ils ont salué la mise en œuvre rapide des résultats des élections générales d'octobre 2022, la nomination d'un nouveau gouvernement au niveau de l'État, la signature d'un programme de coalition et la reprise des décisions politiques.

Le rapport encourage toutes les autorités politiques à profiter de l'élan pour progresser de manière significative dans la mise en œuvre des 14 priorités clés, conformément aux aspirations de tous les citoyens, en respectant la responsabilité des institutions ainsi que la qualité et la transparence du processus. En outre, les députés soutiennent fermement les aspirations durables de la Bosnie-Herzégovine à l'intégration euro-atlantique et à

l'adhésion à l'OTAN et appellent tous les acteurs politiques à y répondre par une action politique concrète. Ils ont également réitéré leur appel à des sanctions ciblées contre les acteurs politiques déstabilisateurs en Bosnie-Herzégovine. Les députés ont condamné toutes les ingérences étrangères malveillantes, les campagnes de désinformation et les efforts de déstabilisation déployés par les acteurs internationaux et régionaux en Bosnie-Herzégovine, notamment la déstabilisation continue des Balkans occidentaux par la Russie.

L'UE est invitée à accroître sa coopération avec ses partenaires des Balkans occidentaux afin de renforcer la résilience démocratique et de contrer les menaces hybrides, notamment en matière de cybersécurité, de protection des infrastructures critiques et de sécurité alimentaire et énergétique.

#### ***Démocratie et État de droit***

Le rapport invite les acteurs politiques de Bosnie-Herzégovine à soutenir et à mettre en place une structure de coordination opérationnelle pour orienter la réforme de l'administration publique. Il invite également la Bosnie-Herzégovine à harmoniser les règles d'enregistrement des partis et à garantir la transparence du financement des partis politiques, conformément aux normes internationales et aux recommandations des organismes internationaux compétents.

Les députés ont exprimé leur profonde inquiétude face à l'absence de progrès dans la prévention de la corruption généralisée et aux signes croissants de captation de l'État, d'ingérence politique et d'obstruction, de pression et d'intimidation, et ont appelé à une utilisation transparente de l'aide financière de l'UE.

#### ***Droits fondamentaux et réformes socio-économiques***

Les députés ont fermement condamné les attaques et les menaces, les campagnes de diffamation, les insultes, l'intimidation et les poursuites-bâillons contre les journalistes et les travailleurs des médias, y compris de la part des politiciens et des personnalités publiques et d'entreprises privées, notamment les récentes attaques contre les journalistes Aleksandar Trifunović et Nikola Morača. Ils ont insisté sur un suivi judiciaire approprié, systématique et efficace et sur la protection des journalistes, notamment par un niveau spécial de protection dans le code pénal et l'amélioration des capacités des procureurs et des juges. Tout en soulignant l'importance d'assurer la transparence de la propriété des médias et la viabilité financière du système de radiodiffusion publique, l'UE est invitée à accroître son soutien financier et technique aux médias de qualité et à la formation au journalisme, en particulier aux médias d'investigation et indépendants.

En outre, la Bosnie-Herzégovine est invitée à :

- donner la priorité aux mesures visant à lutter contre la pauvreté, les inégalités et la protection sociale, à améliorer la compétitivité et l'environnement des entreprises, ainsi que la cohésion économique et sociale, à stimuler la diversification économique et à aligner la législation dans le domaine de la TVA et des droits d'accises sur celle de l'UE;
- promouvoir les transitions numérique et verte, s'attaquer à l'économie informelle et au chômage et à la pauvreté, en particulier chez les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les habitants des zones rurales, les Roms, les enfants et les personnes âgées;
- adopter un plan ambitieux, crédible et cohérent en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030.